

Département de la Drôme

Commune de
SAINTE-EULALIE-EN-ROYANS
(26190)

OAP - secteur de la maison familiale



Claude BARNERON Urbaniste O.P.Q.U.
10 rue Condorcet – 26100 ROMANS-SUR-ISERE
Tel : 04.75.72.42.

LE SECTEUR DE LA MAISON FAMILIALE

Sur le site de l'ancienne maison familiale, il s'agit d'organiser la reconversion éventuelle du site qui est à l'abandon depuis une dizaine d'années.

Le tènement est propriété de la commune qui souhaite en conserver la partie Ouest pour un espace collectif de détente ou de loisir et/ou l'implantation éventuelle d'un équipement collectif.

La partie Est, avec le bâtiment, pouvant être reconvertie en hôtel, en logements, en foyer pour personnes âgées ou tout autre projet compatible avec la vocation de la zone et le règlement du PLU.

Les orientations d'aménagement synthétisées dans le schéma ci-dessus visent à encadrer la transformation et/ou l'agrandissement du bâtiment de l'ancienne maison familiale afin que la majeure partie du terrain reste ouverte et aérée et pouvant ainsi être aménagée en parc ou jardin d'agrément.

Le bâtiment ne pourra être agrandi que sur ses faces sud, est et nord. Les arbres situés au sud et à l'est doivent être conservés au maximum.

L'accès au site pourra se faire par la rue du Vercors (RD 518) au nord et/ou par la RD 54 à l'ouest.

Ste Eulalie

Plan Local d'Urbanisme

Orientation d'aménagement de la maison familiale



- Maintenir les arbres à l'Est
- Créer un espace vert récréatif pouvant accueillir un ou des équipements collectifs
- Conserver un espace ouvert non bâti
- Zone d'extension maximale du bâtiment - Sud/Est/Nord
- Accès possible
- Point d'apport volontaire d'ordures ménagère et tri selectif